

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 23 janvier 2018

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 23 janvier 2018, à 19 h 35**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
CHABOT, Hélène	Commissaire
HUDON, René	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017.
6. Règlement sur les travaux bénévoles de construction.
7. Dénonciation d'intérêts.
8. Approbation des plans et devis – Remplacer les finis de plafond et l'éclairage (aile 1958) – École de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Place-de-l'Éveil).
9. Approbation des plans et devis – Remplacer les finis de plafond et l'éclairage des aires communes – École du Cap-Soleil et Saint-Pierre (Saint-Pierre).
10. Approbation des plans et devis – Réparer le plâtre des aires communes – École hôtelière Fierbourg.
11. Approbation des plans et devis – Réparer le parement du bloc C – École Beausoleil et du Parc (Beausoleil).
12. Approbation des plans et devis – Remplacer les fenêtres et refaire le crépi – Centre de formation générale des adultes (Odilon-Gauthier).
13. Approbation des plans et devis – Remplacer la source d'énergie pour de la géothermie – Centre administratif du 2233, avenue Royale.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

14. Approbation des plans et devis – Remise à niveau des systèmes mécaniques et installation d'un système de ventilation – École de l'Escalade (de l'Escalade 2).
15. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole – École de la Fourmilière.
16. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole et remplacer l'asphalte de la cour d'école – École du Petit-Prince.
17. Approbation des plans et devis – Restaurer le débarcadère d'autobus et ajouter du stationnement – École des Beaux-Prés et de la Pionnière (des Beaux-Prés).
18. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole et l'asphalte de la cour d'école. – École du Harfang-des-Neiges (du Harfang-des-Neiges 1).
19. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole et l'asphalte de la cour d'école et démanteler les bio-filtres – École de l'Île-d'Orléans (Saint-Laurent).
20. Approbation des plans et devis – Remplacer le drain agricole et l'asphalte de la cour d'école et du stationnement – École Caps-des-Neiges (Caps-des-Neiges II).
21. Approbation des plans et devis – Réfection de la toiture – École de l'Harmonie (Monseigneur-Robert).
22. Achat de matériel roulant (8 semi-remorques) pour le Centre de formation en transport de Charlesbourg.
23. Approbation du compte de dépenses du président.
24. Communication du président.
25. Communication de la direction générale.
26. Questions et commentaires des commissaires.
27. Levée de la séance.

CE-17/18-025

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 sont parvenus aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017 soient adoptés tel que déposé.

CE-17/18-026

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2017 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2017

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 14 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 18 décembre 2017. Tous les suivis ont été faits.

6. RÈGLEMENT SUR LES TRAVAUX BÉNÉVOLES DE CONSTRUCTION

Mme Marie-Claude Asselin explique et commente le Règlement sur les travaux bénévoles de construction. La direction des Ressources matérielles est impliquée dans ce dossier.

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

8. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LES FINIS DE PLAFOND ET L'ÉCLAIRAGE (AILE 1958) – ÉCOLE DE LA CHÂTELAINE ET DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL (DE LA PLACE-DE-L'ÉVEIL)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Atelier D Architecture & Design Laflamme et CIMA + s.e.n.c.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des finis de plafond et de l'éclairage (aile 1958) à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Place-de-l'Éveil);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des finis de plafond et de l'éclairage (aile 1958) à l'école de la Châtelaine et de la Place-de-l'Éveil (de la Place-de-l'Éveil), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-027

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LES FINIS DE PLAFOND ET L'ÉCLAIRAGE DES AIRES COMMUNES – ÉCOLE DU CAP-SOLEIL ET SAINT-PIERRE (SAINT-PIERRE)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BGLA architecture + design urbain et CIMA + s.e.n.c.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des finis de plafond et de l'éclairage des aires communes à l'école du Cap-Soleil et Saint-Pierre (Saint-Pierre);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des finis de plafond et de l'éclairage des aires communes à l'école du Cap-Soleil et Saint-Pierre (Saint-Pierre), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-028

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉPARER LE PLÂTRE DES AIRES COMMUNES – ÉCOLE HÔTELIÈRE FIERBOURG

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme BGLA architecture + design urbain et CIMA + s.e.n.c.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réparation du plâtre des aires communes à l'École hôtelière Fierbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réparation du plâtre des aires communes à l'École hôtelière Fierbourg, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-029

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉPARER LE PAREMENT DU BLOC C – ÉCOLE BEAUSOLEIL ET DU PARC (BEAUSOLEIL)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Brainbox, WSP Canada inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réparation du parement du bloc C à l'école Beausoleil et du Parc (Beausoleil);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lizotte et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réparation du parement du bloc C à l'école Beausoleil et du Parc (Beausoleil), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-030

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LES FENÊTRES ET REFAIRE LE CRÉPI – CENTRE DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (ODILON-GAUTHIER)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Bouchard, Bussières, Carrier architectes Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement des fenêtres et pour refaire le crépi au Centre de formation générale des adultes (Odilon-Gauthier);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. René Hudon et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement des fenêtres et pour refaire le crépi au Centre de formation générale des adultes (Odilon-Gauthier), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-031

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LA SOURCE D'ÉNERGIE POUR DE LA GÉOTHERMIE – CENTRE ADMINISTRATIF DU 2233, AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Génécors experts-conseils Inc.;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement de la source d'énergie pour de la géothermie au Centre administratif du 2233, avenue Royale;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement de la source d'énergie pour de la géothermie au Centre administratif du 2233, avenue Royale, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-032

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMISE À NIVEAU DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE VENTILATION – ÉCOLE DE L'ESCALADE (DE L'ESCALADE 2)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Brainbox, CIMA + s.e.n.c.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques et d'installation d'un système de ventilation à l'école de l'Escalade (de l'Escalade 2);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu :

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remise à niveau des systèmes mécaniques et d'installation d'un système de ventilation à l'école de l'Escalade (de l'Escalade 2), le tout tel que déposé;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CE-17/18-033

- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser Mme Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE – ÉCOLE DE LA FOURMILIÈRE

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les Services EXP Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments 2017-2018 et Maintien des bâtiments enveloppe additionnelle 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de la Fourmilière;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole à l'école de la Fourmilière, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE ET REMPLACER L'ASPHALTE DE LA COUR D'ÉCOLE – ÉCOLE DU PETIT-PRINCE

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Aecom Consultants Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école à l'école du Petit-Prince;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école à l'école du Petit-Prince, le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RESTAURER LE DÉBARCADÈRE D'AUTOBUS ET AJOUTER DU STATIONNEMENT – ÉCOLE DES BEAUX-PRÉS ET DE LA PIONNIÈRE (DES BEAUX-PRÉS)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme WSP Canada Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de restauration du débarcadère d'autobus et ajouter du stationnement à l'école des Beaux-Prés et de la Pionnière (des Beaux-Prés);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de restauration du débarcadère d'autobus et ajouter du stationnement à l'école des Beaux-Prés et de la Pionnière (des Beaux-Prés), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser Mme Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE ET L'ASPHALTE DE LA COUR D'ÉCOLE. – ÉCOLE DU HARFANG-DES-NEIGES (DU HARFANG-DES-NEIGES 1)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme EMS Structure Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école à l'école du Harfang-des-Neiges (du Harfang-des-Neiges 1);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Dominique Lizotte et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école à l'école du Harfang-des-Neiges (du Harfang-des-Neiges 1), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE ET L'ASPHALTE DE LA COUR D'ÉCOLE ET DÉMANTELER LES BIO-FILTRES – ÉCOLE DE L'ÎLE-D'ORLÉANS (SAINT-LAURENT)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Les Services EXP Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des mesures « Résorption du déficit 2017-2018 et Maintien des bâtiments 2017-2018 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école et démanteler les bio-filtres à l'école de l'Île-d'Orléans (Saint-Laurent);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Nancy Bédard et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école et démanteler les bio-filtres à l'école de l'Île-d'Orléans (Saint-Laurent), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-038

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

20. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – REMPLACER LE DRAIN AGRICOLE ET L'ASPHALTE DE LA COUR D'ÉCOLE ET DU STATIONNEMENT–ÉCOLE CAPS-DES-NEIGES (CAPS-DES-NEIGES II)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Aecom Consultants Inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des mesures « Résorption du déficit 2017-2018 et Résorption enveloppe additionnelle 2017-2018» pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école et du stationnement à l'école du Cap-des-Neiges (du Cap-des-Neiges II);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Hélène Chabot et résolu:

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de remplacement du drain agricole et de l'asphalte de la cour d'école et du stationnement à l'école du Cap-des-Neiges (du Cap-des-Neiges II), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-039

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21. APPROBATION DES PLANS ET DEVIS – RÉFECTION DE LA TOITURE – ÉCOLE DE L'HARMONIE (MONSEIGNEUR-ROBERT)

CONSIDÉRANT les travaux confiés à la firme Atelier D Architecture & Design Laflamme;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre des mesures « Résorption 2017-2018 et Résorption 2017-2018 enveloppe additionnelle» pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les plans et devis préparés pour les travaux de réfection de la toiture à l'école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par M. René Hudon et résolu:

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

- d'accepter les plans et devis pour les travaux de réfection de la toiture à l'école de l'Harmonie (Monseigneur-Robert), le tout tel que déposé;
- de procéder à l'appel d'offres public;
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-040

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22. ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT (8 SEMI-REMORQUES) POUR LE CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG

CONSIDÉRANT la demande exprimée par la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le budget d'investissement 2017-2018 approuvé par le comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT le résultat favorable obtenu suite à la consultation du comité de participation de l'établissement;

CONSIDÉRANT la prise en compte des propositions du comité de recommandation d'achat d'équipements du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT que le Centre de formation en transport de Charlesbourg a procédé à un appel d'offres public sur se@o (CFTC 17079-063) conformément aux lois, règlements et politiques régissant les contrats des organismes publics en vigueur au Québec et à la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

CONSIDÉRANT que la soumission du plus bas soumissionnaire, en l'occurrence MANAC a été déclarée conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg;

CONSIDÉRANT la recommandation du responsable de l'observation des règles contractuelles (RORC);

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 23 janvier 2018;

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Painchaud et résolu d'autoriser le Centre de formation en transport de Charlesbourg de procéder à l'acquisition :

- auprès de la compagnie MANAC de huit (8) semi-remorques (unités 384, 385, 386, 387, 484, 485, 486 et 487), pour une somme de quatre-cent-trois-mille-cent dollars (403 100 \$) (excluant les taxes);
- d'autoriser M^{me} Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer les documents à cet effet.

CE-17/18-041

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

23. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

24. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Il n'y a aucune communication.

25. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

- Mme Marie-Claude Asselin informe les membres du suivi de dossier sur l'audit des contrats.

26. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

- Mme Dominique Lizotte questionne l'octroi d'un contrat effectué par un établissement scolaire.

Mme Marie-Claude Asselin donne des explications en lien avec l'encadrement prévu à cet égard dans l'organisation.

27. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h18.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

René Dion

Martine Chouinard